

*en la remuant avec une spatule de bois, vous y jetterez peu-à-peu le cinabre ; vous retirerez ensuite le plat du feu & remuerez la matière jusqu'à ce qu'elle soit refroidie ; vous la garderez pour le besoin.*

Méthode pour donner avec succès les fumigations. Prenez un drap un peu long ; liez-le autour de la tête du cheval en forme de capuchon ; ayez ensuite un réchaud rempli de braise qui ne soit pas tout-à-fait ardente ; mettez-le à terre , à portée de la bouche du cheval que vous aurez eu soin de bien attacher ; jetez dans le réchaud, de la grosseur d'une petite amande , de la susdite composition ; & vous couvrirez exactement l'animal avec le capuchon, afin que la fumée ne se dissipe pas. L'opération sera finie quand la matière sera toute brûlée & que vous n'appercevrez plus de fumée. Il faut alors détacher le drap, en couvrir le dos du cheval, & l'y laisser jusqu'à ce que la sueur que la fumigation lui occasionnera, soit dissipée ; & conséquemment on évitera de l'exposer au grand air.

Je présume que trois fumigations doivent suffire. Il ne faut en faire qu'une par jour. On aura, par ce moyen, un puissant remède, principalement contre les vers du cerveau & de la poitrine. Le St. Aubert a déjà employé avec succès les susdits remèdes sur plusieurs chevaux & mulets ; d'autres particuliers s'en sont également bien trouvés.

Par une Ordonnance du 10. Juillet concertée avec les Cantons Suisses, le Roi rend le service militaire des Suisses & Grisons en France analogue à celui de ses autres troupes, & leur continue néanmoins les privilèges, franchises, prérogatives